

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

COÛT ESTIMATIF DE L'OPÉRATION					
Les montants indiqués pour chaque poste de dépense doivent correspondre, ligne par ligne, à chaque justificatif transmis (devis non signés ou documents établis par des bureaux d'études, maîtres d'oeuvre, artisans)					
DEPENSES			RESSOURCES		
Nature des dépenses	Montant (HT)	Taux (%)	Ressources	Montant (HT)	Taux (%) (*)
Maîtrise d'oeuvre			Dotation de solidarité	€	%
		€		€	%
Etudes complémentaires		€	S/total aides publiques Etat (HT)	€	%
				€	%
Travaux ou acquisitions		€		€	%
		€		€	%
			S/total autres aides publiques (HT)	€	%
			Autofinancement	€	%
				€	%
			S/total autofinancement (HT)	€	%
COÛT TOTAL PREVISIONNEL (€ HT)		€	TOTAL RESSOURCES PREVISIONNELLES (HT)	€	%

(*) Proratiser le montant des autres subventions obtenues (si le coût total prévisionnel des dépenses éligibles est différent de celui faisant l'objet de la demande au titre de la DETR)